



COMMUNIQUÉ

Objet : Augmentation des textiles usagés laissés sur les bras des collectivités.

FILIÈRE TEXTILES EN CRISE : L'ÉCO-ORGANISME REGARDE AILLEURS

La crise que traverse la filière REP Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures pour la collecte et la valorisation des déchets depuis juillet 2024 persiste. Elle est principalement causée par la mauvaise qualité des textiles collectés en France, dominée par la fast fashion, ainsi que par la fermeture de débouchés ou des prix de reprise fixés si bas qu'ils fragilisent la filière.

Parallèlement, Refashion intensifie ses campagnes de communication pour encourager la collecte des textiles, en décalage total avec la réalité du terrain : les opérateurs ne parviennent plus à assurer une collecte et un tri complets sur le territoire. Les alertes répétées des opérateurs et collectivités auprès de l'éco-organisme n'ont pas permis d'améliorer la situation.

Bien qu'un soutien exceptionnel ait été concédé aux opérateurs pour les aider à relancer la collecte et le tri sur le territoire, Refashion reste sourd aux besoins réels de ces derniers. L'absence de consensus entre l'éco-organisme et les opérateurs de collecte et de tri provoque une incapacité pour ces derniers d'assumer la collecte et le tri des bornes remplies par les citoyens.

De plus, certaines associations locales de l'économie sociale et solidaire n'ayant plus de solutions de collecte ou de reprise, accumulent des stocks de textiles non exploitables et les dirigent vers les ordures ménagères résiduelles. Face à cette situation, nombre d'entre elles sollicitent une aide financière des collectivités pour faire face à cette crise.

Ainsi, les collectivités doivent à la fois gérer les textiles abandonnés aux pieds des bornes et ceux jetés dans les OMR, cette situation est devenue intenable.

Selon Arielle FRANÇOIS, Vice-Présidente du Cercle National du Recyclage et du Syndicat Mixte du Département de L'Oise : « Les collectivités n'ont pas à compenser le désengagement des metteurs sur le marché et de l'éco-organisme, alors même que des provisions pour charges existent et que des économies de la filière sont réalisées en n'atteignant pas les objectifs de collecte et de tri ».

Un financement supplémentaire urgent est nécessaire pour compenser les coûts des acteurs de la collecte et du tri et ceux supportés par les collectivités en attendant la refonte du système, actuellement en projet à la DGPR.

Le Cercle National du Recyclage demande à la ministre et à ses services d'intervenir pour contraindre l'éco-organisme et les metteurs sur le marché à assumer leurs responsabilités et à financer les coûts de gestion des TLC qui n'ont pas à être supportés par les collectivités locales.

Contact presse

Cercle National du Recyclage :
Philippine Dubois - Chargée de mission
03 20 85 85 22
pdubois@cercle-recyclage.asso.fr

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF

Le Cercle National du Recyclage a été créé en 1995 pour promouvoir le développement de la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage et aussi pour défendre l'intérêt général dans le domaine de la gestion des déchets. L'action politique de l'association qui regroupe tous les maillons de la « chaîne » du recyclage se fonde sur la priorité donnée au recyclage au sein d'une gestion multi-filières. En ce sens, le Cercle National du Recyclage milite depuis près de 25 ans pour le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire. Au titre d'expert « déchets », le Cercle National du Recyclage se positionne également en tant que « lanceurs d'alerte » pour présenter aux différents acteurs « déchets » ainsi qu'aux pouvoirs publics un regard éclairé et des connaissances du terrain issues des échanges avec les collectivités territoriales, les syndicats de collecte et/ou de traitement, les SPL, les SEM, les organisations professionnelles et les associations environnementales et de consommateurs.
